

avait joint sa voix pour implorer la présence de l'Esprit de Vérité, le Vicaire du Christ venait de prononcer l'oracle attendu des siècles, le divin sacrifice avait été offert par lui sur la Confession de Saint Pierre ; la main du Pontife avait orné d'un splendide diadème l'image de la Reine Immaculée. Porté sur son trône aérien et le front ceint de la triple couronne, il était arrivé près du portique, quand le successeur de saint François, le Révérendissime Père Venance de Coelano, accompagné du Général des Conventuels et du Procureur général des Capucins, ainsi que du Procureur des Tertiaires réguliers, se présenta aux pieds du trône pontifical, tenant en main un lis d'argent, symbole de la pureté immaculée de Marie, et prosterné devant le Pontife, lui parla en ces termes :

« Ce que la Famille franciscaine poursuit depuis plusieurs siècles
 « de toute l'ardeur de ses vœux, l'oracle infaillible de votre parole
 « apostolique vient de l'accomplir en ce jour, Très Saint Père !
 « C'est pourquoi la Famille séraphique, joyeuse de ce résultat, supplie
 « pliera la Divine Majesté de conserver longtemps Votre Sainteté
 « pour le bien de l'Eglise universelle. Et moi, avec mes collègues,
 « serviteurs très obéissants de Votre Sainteté, au nom des trois Ordres
 « du Séraphique Patriarche François, dont je suis, quoiqu'indigne,
 « le successeur, je vous offre ce lis, symbole de la pureté parfaite dès
 « le premier instant, de la Conception Immaculée de la Bienheureuse
 « Vierge Marie. »

Le Général des Conventuels offrit ensuite une rose d'or, et le Procureur général des Capucins, deux superbes gravures rappelant le mystère.

Pie IX, ému, conclut Guéranger, daigna accepter le don de la Famille franciscaine, de qui l'on pouvait dire en ce jour, comme de l'étendard de l'héroïque Jeanne d'Arc : « qu'ayant été de la lutte, il était juste qu'elle fût aussi au triomphe. »

